

Choc des savoirs : un premier recul dans le flou, une mobilisation à poursuivre pour son abandon !

11 mars 2024

Depuis le début, la CGT Enseignement privé s'est opposée à la mise en place de la réforme dite « choc des savoirs » car elle ne répond en rien aux problématiques rencontrées au collège. Pire, avec la mise en place des groupes de niveau, elle amplifie les **inégalités entre élèves**.

Pour couronner le tout, à ce stade de l'année, en pleine préparation de la rentrée 2024, des DHG et du mouvement : toujours aucun texte réglementaire n'a été publié à ce sujet !

D'ailleurs, Jeudi 7 mars, la ministre Nicole Belloubet a annoncé la disparition des "groupes de niveaux" en 6^e et en 5^e. De prime abord cela apparaît comme une bonne nouvelle. Mais il n'en demeure pas moins que le ministère confirme la notion de groupe ... renommés "de besoin". Ils se mettraient en place à la carte, en fonction des besoins, en cours d'année, en alternance... tout en maintenant des temps en classe entière. **Une manière alambiquée de maintenir la réforme tout en ouvrant localement la voie à une remise en cause de son application.**

Mais, toucher à cette réforme, c'est toucher à l'ego d'un ex-ministre de l'Éducation nationale devenu Premier ministre. Le 8 mars, G. Attal a donc recadré sa ministre dans l'émission « C à vous » en indiquant que les groupes de niveaux - en mathématiques et français - seront bien imposés en 6e et 5e à la rentrée 2024.

"Choc des Savoirs" à la mode Attal ou Belloubet : ce serait de toute façon une usine à gaz, qui dégrade les conditions de travail des élèves comme des enseignant-es et AESH. Ces évolutions ne régleront ni les problèmes organisationnels (obligation de cours en barrettes, nombre de groupes, nombre d'enseignant-es, ...), ni la question du « tri » des élèves. **Sous couvert de "souplesse", c'est une dérégulation qui s'instaurerait, accentuant la concurrence entre établissements, notamment le privé sous contrat toujours prêt à s'affranchir des directives ministérielles.** Le flou : une aubaine pour les établissements privés...

La CGT Enseignement privé exige **l'abandon de la réforme « choc des savoirs » ainsi que celle de la voie professionnelle.**

La CGT Enseignement privé demande des moyens à la hauteur d'une école émancipatrice, **(classes de 24 élèves maximum), ainsi qu'un plan de revalorisation salariale - sans contrepartie - pour toutes et tous.**

La CGT Enseignement privé appelle à se joindre massivement aux mobilisations et rassemblements qui se tiendront le mardi 19 mars, dans le cadre de la journée de grève de la Fonction Publique pour les salaires !